



LE LIEU DE RENDEZ-VOUS

Le Domaine de Valabre

Ancienne propriété du Marquis et de la Marquise de GUEYDAN. Situé sur un parc de 45 hectares, le lieu-dit Valabre, regroupe des institutions qui ont toutes pour vocation la protection et l'amélioration de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement en région méditerranéenne. Ce regroupement exceptionnel s'inscrit dans une longue histoire débutant au XIV^e siècle.



SE RENDRE SUR PLACE



Depuis Sisteron, direction Marseille, sortie Luynes/Gardanne
Depuis Nice, Sortie Pont de l'Arc, puis luynes et direction Gardanne
Depuis Avignon, Sortie Pont de l'Arc, puis luynes et direction Gardanne
Depuis Marseille, Sortie Luynes et direction Gardanne



NOUS CONTACTER

A l'URVN
Le Ligourès
Place Romée de Villeneuve
Encagnane
13090 AIX EN PROVENCE
04 42 17 97 86
urvn_paca@yahoo.fr
M. Jean DOUCET, Pdt

A l'UDVN 13
66, rue d'Aubagne
13001 Marseille
Tel/Fax 04 91 31 54 93
udvn13@wanadoo.fr
M. Georges AILLAUD, Pdt

A l'ASSEMCE
Au Relais Nature de Saint Joseph
64 Bd Simon Bolivar
13014 MARSEILLE
Tel/Fax 04 91 60 84 07
assenemce@free.fr
Mme Monique BERCET, Pdt



Union Régionale du Sud-Est pour la Sauvegarde de la Vie, de la Nature et de l'Environnement
Affiliée à la fédération nationale France Nature Environnement (FNE).



NATURA 2000

*Journée d'information et d'échanges
sur Natura 2000 dans le département
des Bouches du Rhône*



SAMEDI 20 MAI 2006

A l'Entente Interdépartementale en vue de la protection de la forêt et de l'environnement contre les incendies, Château du domaine de Valabre, 13120 GARDANNE - 04 42 60 88 00

Animée par le Pr Alexandre MEINESZ, Comité scientifique de l'URVN et président de la Commission Environnement au Conseil Economique et Social de la Région PACA

Co-organisée par les Associations URVN, UDVN 13 et ASSEMCE avec le soutien financier de la DIREN PACA



R
E
N
D
E
Z

V
O
U
S



Madame, Monsieur,

En Europe, la variété des climats, des paysages et des cultures humaines, induit une grande diversité biologique, dont la préservation doit être durable et maîtrisée dans le respect des critères d'un développement soutenable afin d'assurer l'avenir des générations futures.

Ainsi, en adéquation avec cette nécessité et face au déclin dramatique de la biodiversité, l'Union Européenne a pris deux Directives, la **Directive «Habitats»** et la **Directive «Oiseaux sauvages»**.

Ces Directives, à terme, permettront aux états membres d'assurer la préservation de la biodiversité européenne par la création d'un réseau de sites Naturels protégés le réseau Natura 2000.

Dans le département des Bouches-du-Rhône, les particularités climatiques, environnementales et anthropiques tout à fait exceptionnelles en font un des départements français les plus riches au niveau écologique.

Forte de cette richesse, la démarche Natura 2000 s'est fortement développée en Région PACA et notamment dans les Bouches du Rhône au point que 40% du territoire est désormais proposé au titre de Natura 2000 ce qui en fait la mesure principale de protection de la biodiversité dans le département.



En tant qu'acteur concerné par un site Natura 2000, vous avez été ou allez être invité à participer à la démarche et à l'élaboration d'un document d'objectifs.



Conscients des enjeux d'une telle mesure et de la responsabilité de chacun vis-à-vis de la nécessaire protection des milieux naturels, l'URVN, l'UDVN 13, et l'ASSEMCE vous invitent cordialement à participer à une journée d'information concernant la mise en oeuvre du réseau Natura 2000 sur le territoire des Bouches du Rhône durant laquelle une large place sera faite aux débats.

Cette Journée d'information et d'échanges aura lieu:

Le SAMEDI 20 MAI 2006 à l'Entente Interdépartementale en vue de la protection de la forêt et de l'environnement contre les incendies, domaine de Valabre.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos meilleures salutations.

Pour l'organisation régionale :
Jean DOUCET
Président de l'URVN


Pour l'organisation départementale :
Georges AILLAUD
Président de l'UDVN 13


Pour l'organisatrice déléguée :
Monique BERCET
Vice-présidente UDVN 13
Présidente ASSEMCE




PROGRAMME

Matin :


9h - 9h30  **Accueil** par M. Jean DOUCET, président de l'URVN
M. Georges AILLAUD, Président de l'UDVN 13
Mme Monique BERCET, Organisatrice déléguée,
Vice-présidente UDVN 13 et Présidente de l'ASSEMCE

9h30 - 10h  **Ouverture de la journée et présentation des objectifs**

M. le Préfet de département
M. Jacky GERARD, Conseiller Général,
Délégué à l'Environnement
M. Le Pr Alexandre MEINESZ

10h - 10h45  **Présentation générale de la mise en oeuvre de la démarche Natura 2000 au niveau européen, national et régional**

M. Philippe LEDENVIC et Madame Martine PICHOU,
Direction Régionale de l'Environnement
Provence-Alpes-Côte d'Azur
M. François BLAND, Ministère de l'Ecologie et du
Développement durable (sous réserve)

10h45 - 11h30  **Mise en oeuvre de Natura 2000 dans le département**


M. Philippe BAYEN, chargé de mission Natura 2000
à la DDAF des Bouches du Rhône

11h30 - 13h  **Débat sur les interventions de la matinée**

Midi :

13h - 14h  **Déjeuner**


Après-midi :

14h - 15h30  **Études de cas**
Présentation détaillée des problématiques spécifiques aux sites des Bouches-du-Rhône (aspects techniques, administratifs, juridiques et financiers) par des porteurs de projets

Sites présentés :

- Site « Chaîne de l'Étoile – Massif du Garlaban »,
- Site « Crau Centrale et Crau Sèche »,
- Site des « marais de la Vallée des Baux et marais d'Arles ».

15h30 - 16h30  **Débat sur les interventions de l'après-midi**

16h30 - 17h  **Synthèse et clôture de la journée par**
M. Le Pr Alexandre MEINESZ